



Communiqué de presse

5 avril 2013

Douleur et accouchement

En 1994, Simone Veil ouvre l'accès de la péridurale à toutes les femmes qui accouchent en permettant son remboursement à 100% par l'assurance maladie : qu'en est-il aujourd'hui du soulagement de la douleur ? Ce dossier, basé sur l'analyse de 8284 réponses à l'enquête en ligne du CIANE concernant des accouchements intervenus entre 2005 et 2012, tente d'apporter quelques réponses à cette question.

Une progression continue de la péridurale

Depuis 2005, on note une augmentation régulière du nombre de femmes qui souhaitent une péridurale à l'arrivée à la maternité, ainsi qu'une augmentation du taux de péridurale : **88%** des répondantes dont c'est le **premier accouchement** (primipares) et **58% de celles qui ont déjà accouché** (multipares) ont eu une péridurale en 2012, contre respectivement 76% et 50% pendant la période 2005-2007. A noter que les répondantes primipares sont 5% de moins que dans la population générale à recourir à la péridurale, et les multipares 12 à 13% de moins.

On note une augmentation des péridurales dont le dosage est contrôlé par les femmes (45% en 2012 contre 32% en 2005-2007) et une stagnation des péridurales permettant la déambulation (6%). Les femmes qui savaient a priori ce qu'elles voulaient ont plutôt réalisé leurs souhaits (à 89% pour celles qui souhaitaient une péridurale, à 76% pour celles qui n'en voulaient pas).

Une différence marquée entre multipares et primipares

La différence de réalisation de la péridurale (30% dans l'enquête CIANE, 22% d'après les données AUDIPOG) entre les multipares et les primipares s'accompagne d'une volonté plus forte des multipares de ne pas avoir la péridurale (**24% des multipares ne voulaient pas de péridurale à l'arrivée à la maternité contre 7% des primipares**). Les femmes témoignent aussi d'accouchements plus rapides qui ne laissent pas le temps de poser la péridurale.

Une satisfaction relative à l'égard de la péridurale

78% des femmes qui voulaient et ont eu la péridurale se déclarent très ou plutôt satisfaites (à comparer à **97% des femmes qui ne voulaient pas et n'ont pas eu la péridurale**). Les témoignages laissés par les femmes mettent en évidence des problèmes « techniques » (pose laborieuse ou mal faite, péridurale inefficace ou latéralisée), une absence de sensations préjudiciable au moment de la naissance, ou un problème de tempo (péridurale faite très peu de temps avant la naissance). A noter que la péridurale auto-dosable apporte une satisfaction plus élevée que la péridurale classique.

Réaliser un projet d'accouchement sans péridurale

Si les femmes qui ont réalisé leur souhait de se passer de la péridurale sont presque unanimement satisfaites (97%), **56% de celles qui ont eu recours à la péridurale alors qu'elles ne le souhaitaient pas au départ sont insatisfaites**. Elles mettent en cause le défaut d'accompagnement et le fait qu'on ne leur ait pas laissé le choix.

Une satisfaction mitigée des indécises

Les femmes qui n'avaient pas pris de décision à leur arrivée à la maternité présentent des profils contrastés : un quart des indécises n'ont finalement pas eu de péridurale et sont extrêmement satisfaites (96%) ; **68% seulement de celles qui ont eu une péridurale sont satisfaites** (contre 78% de celles qui ont voulu et eu la péridurale). Beaucoup d'entre elles trouvent qu'on ne leur a pas laissé le choix en les obligeant à se déterminer trop tôt ou en avançant des raisons médicales, estiment qu'on les a insuffisamment soutenues, ou encore ont été confrontées aux mêmes problèmes que celles qui voulaient une péridurale (problèmes techniques, absence de sensations, tempo).

Plusieurs voies d'amélioration existent

Améliorer l'information : une information plus complète sur les limites de la péridurale devrait réduire le niveau d'insatisfaction, en rendant possible un choix plus éclairé, soit que la femme s'engage en connaissance de cause, soit qu'elle décide en définitive de renoncer à la péridurale.

Favoriser l'expression d'un projet commun femme-équipe : les femmes qui sont indécises à l'arrivée à la maternité sont les moins satisfaites ; de même, les femmes qui ont eu le sentiment de ne pas être soutenues dans leur projet. L'entretien prénatal précoce devrait constituer un moment privilégié pour commencer à aborder ces questions, les consultations suivantes permettant d'arriver à la formulation d'un projet commun qui suppose une forme d'engagement de part et d'autre.

Accompagner la femme pendant l'accouchement, ce qui signifie

- un **soutien psychologique et physique** (notamment par des propositions variées : positions, respirations, massages, etc.)
- une **information sur l'avancement du travail** et sur l'impact de telle ou telle mesure (perçement de la poche des eaux, administration d'une péridurale à la fin du travail) afin de permettre une décision en connaissance de cause
- le **respect des préférences exprimées** : ne pas proposer une péridurale à une femme qui a dit qu'elle n'en voulait pas, mais attendre qu'elle la demande ; aider une femme indécise ou qui ne voulait pas de péridurale à passer le cap de la fin du travail.

Proposer des formes de soulagement plus variées

- La péridurale auto-dosable semble apporter un réel avantage en terme de satisfaction et devrait donc être proposée plus systématiquement
- Les alternatives devraient être développées : le bain et le ballon notamment semblent être globalement très appréciés des femmes.

Pour télécharger le dossier complet :

<http://ciane.net/blog/wp-content/uploads/2013/04/DossierDouleur.pdf>

Le Collectif interassociatif autour de la naissance (CIANE) est un collectif d'associations agréé pour la représentation des usagers dans le système de santé. Il réunit une quarantaine d'associations françaises d'usagers de la santé concernés par les questions relatives à la grossesse, à la naissance et aux premiers jours de la vie. Le CIANE a développé une expertise collective appuyée sur l'expérience des associations, valorisée dans des partenariats avec des professionnels (HAS, CNGOF). Il milite auprès des pouvoirs publics pour le respect des parents, de leurs droits et de leurs choix, et réclame une information complète et loyale sur les choix qui se présentent aux parents.

<http://ciane.net/blog/>

CIANE, 9 rue Boullitte, 75014 Paris

Contact : Chantal Ducroux-Schouwey, 06 02 53 40 30

presse@ciane.net